

L'Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 3 AVRIL 1851.

No. 19

ARMÉE ANGLAISE.

L'armée Anglaise, comme toutes celles de l'Europe aujourd'hui, se divise en Cavalerie, Infanterie proprement dite, Artillerie, Génie et Troupes de mer (*Marines*).

CAVALERIE.

On comprend sous le nom général de Cavalerie, les troupes qui combattent à cheval. On divise la Cavalerie en Cavalerie pesamment armée et Cavalerie légère. Dans la première les hommes doivent avoir 5 pieds et 10 pouces et au dessus, dans la seconde 5 pieds et 8 pouces et au dessus. La Cavalerie pesamment armée porte des cuirasses et ordinairement des casques métalliques; ses armes offensives sont une carabine, des pistolets et une épée. La Cavalerie légère est armée de très-petites carabines, de pistolets et de sabres. On appelle Dragons une espèce de Cavalerie légère propre à combattre également à cheval et à pied. Les Hussards sont aussi une espèce de cavalerie légère employée ordinairement pour protéger les convois, reconnaître l'ennemi, fourager et faire la patrouille. Les Lanciers sont armés de longues lances destinées à charger l'Infanterie; un petit drapeau qui flotte à l'extrémité de ces ences sert à épouvanter les chevaux, et à donner aux lanciers l'avantage sur les cavaliers autrement armés.

Organisation de la Cavalerie. 50 hommes de Cavalerie forment une compagnie. Chaque compagnie compte trois officiers: le capitaine, qui la commande, est responsable de tout ce qui regarde le service; il doit veiller à ce que les habits et les armes de chaque homme soient en bon ordre, à ce que leur paye et leur ration soient régulièrement fournis; le lieutenant, qui aide le capitaine et le remplace en cas d'absence; enfin le cornette, qui aide les deux précédents dans l'exécution de leurs devoirs et qui commande les détachements de la compagnie employés à des services particuliers.

Outre ces officiers, il y a encore dans chaque compagnie 4 sergents et 4 caporaux. Les premiers ont pour principaux devoirs d'exercer et d'instruire les nouvelles re-

crues, de servir de guide aux soldats dans les évolutions, de commander les petits détachements &c. Les seconds remplissent la plupart des devoirs du soldat et commandent les plus petits détachements en l'absence du sergent. Chaque compagnie de cavalerie a son trompette.

Deux compagnies de cavalerie forment un escadron, et quatre escadrons, un régiment. Le régiment est commandé par un Colonel, qui a sous lui un Lieutenant-Colonel et un Major. Le Colonel a autorité sur les officiers comme sur les soldats du régiment; il donne tous les ordres nécessaires pour l'exécution du service du régiment; il est chargé de pourvoir à l'habillement des hommes qui le composent &c. Le Lieutenant-Colonel aide et remplace le Colonel. Le Major surveille les exercices du régiment, et, dans les parades ou le combat, il fait exécuter les ordres du Colonel. C'est encore lui qui règle la distribution des officiers et des soldats pour les services particuliers.

Outre ces officiers, il y a encore, dans chaque régiment un Paye-Maitre, un Adjudant, un Quartier-Maitre, un Chirurgien, un ou deux assistants Chirurgiens et un Chirurgien vétérinaire. Les trois premiers sont ordinairement des Lieutenants. Le Paye-Maitre doit payer les officiers et les soldats &c; c'est le trésorier du régiment. L'Adjudant est chargé (sous les ordres du Major) de tout ce qui a rapport à la discipline du régiment; c'est lui qui promulgue les ordres donnés par les officiers supérieurs, et qui les entre et les signe dans le livre appelé *Orderly-book*. Il règle encore le placement des gardes, la distribution des munitions &c. Le Quartier-Maitre fait distribuer la ration aux soldats, a le soin des effets du régiment et de ceux qui sont destinés aux hommes qui le composent. Il distribue les habits, et veille à ce que les appartements et les meubles soient en bon état dans les casernes. Le titre des autres fait assez connaître leurs fonctions.

Dans chaque régiment il y a encore un Sergent-Major, dont la charge est de faire exécuter, sous les ordres des officiers, et particulièrement du Major et de l'Adjudant, les exercices militaires de chaque

jour. Il y a aussi un Sergent-Quartier-Maitre sur lequel le Quartier-Maitre du régiment se décharge de certains détails de son emploi.

Chaque cavalier est obligé de prendre soin de son cheval. Il doit lui donner, aux heures réglées, la quantité de nourriture déterminée, le nettoyer et l'exercer. Un officier qu'on appelle *Riding-Master*, et qui est ordinairement un lieutenant, est chargé de la surveillance générale des hommes du régiment sous ce rapport.

Dans la cavalerie et l'infanterie, les officiers d'un régiment se divisent en *Field-officers*, ce sont le Colonel, le Lieutenant-Colonel et le Major; en *Regimental-officers*, ce sont les Capitaines, les Lieutenants et les Enseignes ou Cornettes; en *Staff-officers*, ce sont le Paye-Maitre, l'Adjudant, le Quartier-Maitre, les Chirurgiens et le Chapelain, s'il y en a un. On appelle sous-officiers ou officiers non commissionnés les sergents et les caporaux.

Chaque régiment de Cavalerie a deux drapeaux qu'on appelle cornettes; ces cornettes sont portées par des officiers de même nom. Un certain nombre de sergents entourent toujours ces drapeaux.

Les régiments de Cavalerie ont chacun une bande de musiciens de 20 hommes, qu'on appelle *Band-band*, parcequ'en effet les musiciens qui la composent ne font usage que d'instruments de cuivre.

La Cavalerie de l'armée anglaise se compose maintenant—1o. de deux régiments de Gardes-du-corps (*Life-guards*); ce sont des cuirassiers portant armures et casques métalliques; leur habit est rouge avec parement, et revers bleus; leur pantalou est bleu, comme dans tous les régiments de Cavalerie; 2o d'un régiment de Gardes-à-Cheval (*Horse-Guards*); ce sont aussi des cuirassiers; ils portent l'habit bleu avec parement et revers rouges; 3o de 7 régiments de Dragons de la Garde; ils portent l'habit rouge avec parement et revers bleus, noirs, blancs, jaunes &c. &c. différents dans chaque régiment; 4o de 17 régiments de dragons légers, dont le 7ième,